



Allocution de Monsieur le Directeur de l'ENM Olivier Leurent

Discours de début de la scolarité de la promotion 2020

Lundi 8 juin 2020 à 9h30

Cher(e)s auditrices et auditeurs de Justice,

Je ne suis pas en mesure de vous voir et parler à un ordinateur, même si je sais que vous êtes plus de 300 derrière mon petit écran, manque pour le moins de chaleur humaine.

Aussi pour compenser cette froideur numérique, j'ai placé la photo de votre promo juste à côté de moi et c'est bien à vous tous que je m'adresse ce matin pour vous souhaiter un bon début de scolarité à l'ENM.

Au préalable, je vous indique que vous pouvez poser des questions en les écrivant dans l'onglet « Chat ». Emmanuelle PERREUX les centralisera afin d'y apporter des réponses au cours de la matinée.

Par ailleurs, si par malheur votre connexion est interrompue au cours du webinaire, pas de panique, son intégralité fait l'objet d'un enregistrement vidéo qui sera mis à votre disposition sur la plateforme.

Enfin, je rappelle que toutes les séquences distancielles sont obligatoires.

Soyez convaincus que nous aurions tous préféré pouvoir vous accueillir à Bordeaux mais votre formation en présentiel aurait été trop dégradée comparée à celle que nous allons mettre en œuvre sous forme de classes virtuelles.

Je ne vous cache pas que devoir prendre ce type de décision nécessitant une grande anticipation, sans aucune visibilité à propos de l'évolution de la crise sanitaire, est particulièrement difficile.

Je tiens à cet égard à remercier très chaleureusement l'ensemble des équipes de l'Ecole, coordonnateurs de formation, assistantes pédagogiques du service des Etudes, service d'e-

formation, service informatique, secrétariat général, pour leur capacité d'adaptation à ces nouveaux outils pédagogiques et à ces nouvelles modalités de fonctionnement.

Je sais que cela a demandé à tous un travail considérable et généré aussi beaucoup de stress, tant leur souci de performance et de qualité les anime au quotidien.

Merci aussi à vous, cher(e)s auditrices et auditeurs, d'avoir accepté de relever ce défi du tout distanciel, le courrier que vos délégués nous ont adressé pour saluer les efforts d'adaptation de l'ENM nous a beaucoup touchés.

Je vous adresse également toutes mes félicitations pour être parvenus à vous répartir à distance vos postes de stage juridictionnel.

Vous avez fait preuve de solidarité et de dialogue entre vous, ce qui augure le meilleur pour votre sens du collectif.

Cette bascule dans la formation distancielle à 100 % est effectivement un vrai défi pour une école d'application comme la nôtre.

Loin de moi l'idée que ces nouvelles technologies pourront remplacer l'enseignement à l'Ecole destiné à acquérir les compétences indispensables pour devenir magistrat qui nécessitent du temps, des échanges avec vos formateurs, des débats entre vous et de la confrontation à la réalité du terrain, notamment par le biais des simulations.

Et puis la scolarité à Bordeaux, c'est aussi le temps de la construction de votre identité professionnelle, le temps de l'intégration des règles déontologiques et des questionnements qui s'y rattachent, bref un temps fondateur de votre future vie professionnelle.

Nous travaillons donc sur une reprise possible des enseignements en présentiel, au moins partiellement, après l'été, c'est à dire à compter du 24 août.

La difficulté, vous le savez, tient au fait que la configuration matérielle des lieux à l'Ecole et les effectifs de votre promotion ne permettent pas de garantir en permanence, dans toutes les salles, la distanciation physique de 1 mètre.

Nous allons donc devoir renforcer et imposer toutes les autres mesures barrières, notamment le port du masque.

Nous pouvons envisager ce retour à l'Ecole, qui ne fait pas l'objet d'une opposition de principe de l'Agence Régionale de la Santé, car tous les indicateurs actuels sont favorables mais, vous le savez, en cas de nouvelle dégradation de la situation sanitaire, nous serions dans l'obligation de rebasculer sur du distanciel.

Aussi, le respect des mesures barrières par chacun d'entre vous sera indispensable pour la pérennité de votre présence à Bordeaux.

Cela sera sans doute assez pénible, mais c'est le prix à payer pour retrouver le chemin de la formation présentielle.

Ce scénario doit encore faire l'objet d'études sur les dispositifs à mettre en place et de concertation au sein de l'Ecole, mais il est suffisamment crédible pour que vous vous organisiez en vue de votre hébergement à Bordeaux à la fin de l'été.

En préparant ce mot d'accueil, j'imaginai votre déception à ne pas vivre ce début de scolarité au sein de votre Ecole.

J'imaginai également votre anxiété à devoir apprendre ce métier, si beau mais si difficile également, dans un monde en crise à l'avenir si anxiogène.

Nous sentons bien que le monde d'après ne sera plus exactement le même que celui d'avant et qu'il faudra inventer de nouvelles façon de travailler en respectant plus notre planète.

Et pour accroître les difficultés, vous arrivez alors que les dispositions de la LPJ viennent profondément modifier le fonctionnement de l'institution judiciaire.

Mais finalement quoi de plus stimulant que devoir construire par vous-mêmes ce monde nouveau où l'expérience de vos aînés ne sera là que pour vous aider à mieux tracer votre chemin.

Les nouvelles technologies, la transition numérique de la justice et l'Open Data auront nécessairement des incidences sur l'office du magistrat et cette crise sanitaire a sans doute été un accélérateur et un révélateur de l'évolution de cet office.

Votre défi, notre défi, consistera à ne conserver que ce qui permet à la justice d'être plus performante, plus accessible, plus sécurisante, mais sans jamais renoncer à sa dimension humaine.

J'espère qu'en dépit du confinement vos stages dans les Barreaux vous ont permis de comprendre à quel point les relations humaines et le dialogue avec les avocats sont importants, particulièrement dans les moments de crise telle que celle que nous traversons aujourd'hui.

Tant d'incompréhensions, de part et d'autre, découlent directement de nos méconnaissances mutuelles.

Pour maintenir ce dialogue, tout au long de votre formation, nous accueillerons à partir du 29 juin, 12 élèves-avocats qui feront leur stage PPI (projet pédagogique individuel) avec vous jusqu'à votre départ en juridiction.

Profitez de leur présence pour poursuivre ces échanges sur la complémentarité de nos professions, tant indispensable à la qualité de la justice.

Votre génération doit absolument casser cette spirale de tensions destructrices entre magistrats et avocats, ce sera sans doute l'une de vos plus lourdes responsabilités.

Croyez-moi, mon parcours professionnel ne m'aurait jamais apporté autant de satisfactions sans des relations de qualité avec le Barreau.

Les nouvelles technologies ne doivent pas être un frein au dialogue, au contraire elles doivent le faciliter et votre génération qui les maîtrise parfaitement peut les mettre au service d'un rapprochement entre nos professions.

Cette période de scolarité doit vous permettre, dans le cadre d'une progression pédagogique élaborée minutieusement, de transformer votre savoir universitaire en techniques professionnelles, en intégrant le savoir-être du magistrat dans toutes ces composantes quelle que soit la fonction : capacité d'écoute, capacité à appréhender un environnement, capacité à mener un entretien judiciaire ou une audience, capacité d'adaptation à vos interlocuteurs, capacité à motiver une décision.

Elle sera intense et parfois difficile, mais essentielle pour la suite de votre formation en juridiction.

Je compte donc sur votre investissement, votre engagement, en vous demandant instamment de ne pas hésiter à poser à vos formateurs toutes les questions qui vous préoccupent et à éventuellement solliciter de l'aide si vous avez le sentiment de décrocher.

Surtout, cette période qui, aujourd'hui peut vous sembler longue, est en réalité très courte.

Soyez-en conscients et ne perdez pas une minute !

Je tiens enfin à saluer les 4 magistrats étrangers, trois femmes et un homme, qui nous rejoignent du Mali, du Niger et d'Egypte pour compléter avec vous leur formation.

Réservez-leur le meilleur accueil afin que l'ENM puisse conserver cette image exceptionnelle partout dans le monde.

Je vous remercie pour votre attention et cède immédiatement la parole à Emmanuelle PERREUX.

Seul le prononcé fait foi.